

ADDITIF N°002

RELATIF A AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-  
NDOM/CIPM/2026 du 23/03/2026 lancé en procédure d'urgence

Pour les Travaux d'Électrification des localités LOG MBANGA LOG-MBOUGUE (phase 1) (lot 1), Travaux d'Extension du réseau électrique à la cité municipale de Ndom (lot 2), et travaux de Réhabilitation du réseau électrique Campost-Cercle Municipal (lot 3), dans la Commune de Ndom, Département de la Sanaga Maritime, région du littoral.

Le Maire de la Commune de Ndom, Maitre d'Ouvrage, porte à la connaissance des entreprises intéressées par appel d'offre national ouvert susvisé, que le Dossier d'Appel d'Offres y relatif est modifié comme suit :

AU LIEU DE :

**9. Cautionnement de soumission**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission assorti d'un récépissé délivrée par la CDEC, acquitté à la main, dont le montant s'élève à 600 000 (Six cent mille) FCFA pour Travaux d'Électrification des localités LOG MBANGA LOG-MBOUGUE (phase 1), Lot 1 à 500 000 (Cinq cent mille) FCFA pour les travaux d'Extension du réseau électrique à la cité municipale de Ndom Lot 2, 400 000 (Quatre cent mille) FCFA pour les travaux de Réhabilitation du réseau électrique Campost-cercle municipal Lot 3, et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable

DE

**12. Remise des offres**

Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Ndom au plus tard le 29/04/2026 à 11 heures précises, et devra porter la mention :

"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°02/AONO/C-NDOM/CIPM/2026 du 23/03/2026 LANCE EN  
PROCEDURE D'URGENCE


Pour les Travaux d'Électrification des localités LOG MBANGA LOG-MBOUGUE (phase 1) (lot 1), Travaux d'Extension du réseau électrique à la cité municipale de Ndom (lot 2), et travaux de Réhabilitation du réseau électrique Campost-cercle municipal (lot 3), dans la Commune de Ndom, Département de la Sanaga Maritime, région du littoral.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

ET DE

**14. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 29/04/2026 à 12 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NDOM, dans la salle des actes sise à la Mairie de NDOM. 

LIRE :

## 9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission assorti d'un récépissé délivrée par la CDEC, acquitté à la main, dont le montant s'élève à 300 000 (Trois cent mille) FCFA pour Travaux d'Électrification des localités LOG MBANGA LOG-MBOUGUE (phase 1), Lot 1 à 250 000 (Deux cent cinquante mille) FCFA pour les travaux d'Extension du réseau électrique à la cité municipale de Ndom Lot 2, 200 000 (deux cent mille) FCFA pour les travaux de Réhabilitation du réseau électrique Campost-cercle municipal Lot 3, et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable

DE

## 12. Remise des offres

-Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Ndom au plus tard le 07/05/2026 à 11 heures précises, et devra porter la mention :

**"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°02/AONO/C-NDOM/CIPM/2026 du 23/03/2026 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE**

**Pour les Travaux d'Électrification des localités LOG MBANGA LOG-MBOUGUE (phase 1) (lot 1), Travaux d'Extension du réseau électrique à la cité municipale de Ndom (lot 2), et travaux de Réhabilitation du réseau électrique Campost-cercle municipal (lot 3), dans la Commune de Ndom, Département de la Sanaga Maritime, région du littoral.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

ET DE

## 14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 07/05/2026 à 12 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NDOM, dans la salle des actes sise à la Mairie de NDOM.

Ces modifications s'effectuent dans l'ensemble des articles qui concernent les objets modifiés.  
Le reste sans changement.

### Ampliations :

- MINMAP (ATCR);
- ARMP-LT (pour Publication au JDM);
- PRESIDENT/ CIPM-NDOM;
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES.

LE MAIRE  
(Maitre d'Ouvrage)  
27 AVR 2026  
Le Maire  
Majesté  
BATOUM René